Guide de référence rapide 2025 pour les légumes-feuilles

Regroupement	Produit (Groupe)	Homologation n°	Culture (Groupe de cultures)	Mode d'application	Type de préparation	Ordre de mélange WALES	Nbre maximal d'applications*	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)	Suppression de	Répression de	Commentaires
Bio-solutions															
Biostimulant	AMATIS	2017126F	Toutes	Bassinage ou traitement du sol	L	S	S.O.	1,4 L/acre (3,5 L/ha)	Aucun	14 à 21	0	0			Amatis™ aide à revitaliser et à améliorer la rhizosphère autour des racines, ce qui favorise leur croissance et permet d'améliorer le rendement et l'uniformité.
Biostimulant	MEGAFOL	2016013D	Toutes	Foliaire	L	S	S.O.	1,0 L/acre (2,5 L/ha)	Aucun	10 à 15	0	0			Megafol® aide à réduire les stress abiotiques, notamment les dommages physiques, la chaleur, les basses températures et la sècheresse. En cas de dommage physique, appliquer dès que possible par la suite.
Biofertilisation	Envita	2020065A	Légumes-feuilles (4)	Foliaire	L	L	S.O.	0,095 L/acre (0,23 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,1 % v/v (si appliqué seul)	S.O.	0	0			Il est préférable d'appliquer Envita en solo, avec un agent tensioactif non ionique. Des produits d'association en réservoir additionnels pourraient avoir un effet néfaste sur Gluconacetobacter diazotrophicus, la matière active d'Envita. Voir la page produit d'Envita pour des recommandations sur l'utilisation et les meilleures pratiques de gestion partagées par Azotic Technologies, le fabricant d'Envita. Syngenta.ca/fr/productsdetail/envita#tank-mix. Entreposer Envita dans un endroit frais et sec.
Fongicides															
Pourritures des racines	RidomilGold 1G (Groupe 4)	26612	Laitue pommée	Dans le sillon	G	S.O.	1	10 kg/acre (25 kg/ha)	Aucun	S.O.	12	S.O.	Fonte des semis		Laitue semée directement en champ seulement.
Moisissures	Miravis Prime (Groupes 7 + 12)	33207	Légumes-feuilles (4-13A)	Foliaire	SC	L	2	0,32 à 0,4 L/acre (0,8 à 1,0 L/ha)	Aucun	7 à 10	12	3	Moisissure blanche, pourriture sclérotique/affaissement sclérotique	Moisissure grise	
Moisissures	Switch (Groupes 9 + 12)	28189	Épinard	Foliaire	WG	W	2	0,31 à 0,4 kg/acre (775 à 975 kg/ha)	Aucun	7 à 10	72	3	Anthracnose, moisissure grise		
Mildiou	Orondis Ultra (Groupes 40 + 49)	32805	Légumes-feuilles (4-13A)	Foliaire	SC	L	4	0,24 L/acre (0,6 L/ha)	Aucun	7 à 10	12	1	Mildiou		
Mildiou	Quadris Flowable (Groupe 11)	26153	Épinard	Foliaire	SC	L	2	0,46 L/acre (1,125 L/ha)	Aucun	7	12	7	Mildiou		
Mildiou	Revus (Groupe 40)	29074	Légumes-feuilles (4)	Foliaire	SC	L	4	0,16 à 0,24 L/acre (0,4 à 0,6 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,25 % v/v	7 à 10	12	1	Mildiou, moisissure bleue		Le DAAR est d'un jour pour la laitue de plein champ.
Insecticides															
Ravageurs suceurs	Actara 240SC (Groupe 4)	28407	Légumes-feuilles (4)	Dans le sillon ou en bandes	SC	L	1	0,15L/ac (0,375L/ha)	Aucun	S.O.	12	S.O.	Pucerons	Altises	
Large spectre	Minecto Pro (Groupes 6 + 28)	33023	Légumes-feuilles (4-13A)	Foliaire	SC	L	Dose faible : 5 Dose élevée : 3	0,15 à 0,27 L/acre (0,37 à 0,67 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,1 à 0,5 % v/v	7	12	7	Fausse arpenteuse du chou, légionnaire, légionnaire de la betterave, légionnaire d'automne, ver-gris, tétranyque carmin, tétranyque à deux points, ver de l'épi du maïs		La dose d'application diffère selon la cible. Le nombre maximal d'applications permises dépend de la dose d'application.
Herbicide															
Graminées	Venture L (Groupe 1)	21209	Laitue pommée et laitue frisée	Postlevée	EC	E	1	0,24 à 0,81 L/acre (0,6 à 2,0 L/ha)	Aucun	S.O.	12	14	Graminées annuelles		La dose d'application diffère selon la cible.

DS = Délai de sécurité DAAR = Délai d'attente avant la récolte S.O. = Sans objet

Tirez fierté de vos produits

Accédez à des informations sur la protection des cultures afin de produire les récoltes les plus commercialisables.

syngenta®

Tirez fierté de vos produits

Accédez à des informations sur la protection des cultures afin de produire les récoltes les plus commercialisables.

Guide de référence rapide 2025 pour les légumes-feuilles

Moment approprié pour l'application dans la laitue

Repiquage/semis	Éclaircissage	Rosette	Végétatif tardif	Récolte
RidomilGold 1G				
	Miravis Prime			
		Revus		
			Orondis Ultra	
	AMATIS			
		MEGAFOL		
		Envita		
Actara 240SC				
		Minecto Pro		
		Venture L		

* Pour des renseignements complets à propos des doses, consulter l'étiquette du produit. Les informations sur les doses sont basées sur les étiquettes des produits. Si l'étiquette d'un produit contient des fourchettes de doses, alors le présent guide de référence rapide énumérera soit : (i) la fourchette de doses complète; (ii) la fourchette de doses la plus courante; ou (iii) la dose la plus couramment utilisée. Avant l'application, toujours consulter l'étiquette afin de confirmer les renseignements sur l'homologation pour la culture/le groupe de cultures et sur l'application, ainsi que sur les zones tampons, l'EPI, etc.

Tous les renseignements sont à jour au moment de la publication et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Pour plus d'information, communiquez avec notre Centre d'interaction avec la clientèle au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visitez Syngenta.ca.

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer. Actara®, Minecto®, Miravis®, Orondis®, Quadris®, Revus®, Ridomil Gold®, Switch®, Venture® et le logotype Syngenta sont des marques de commerce d'une société du Groupee Syngenta. Amatis™et Megafol® sont des marques déposées de VALAGRO S.p.A., société du groupe Syngenta. Envita® est une marque de commerce d'Azotic Technologies limitée, utilisée sous licence. © 2024 Syngenta

240918